

CONSEIL DES COMMISSAIRES**PROVINCE DE QUÉBEC
LA COMMISSION SCOLAIRE DE L'ESTUAIRE**

Procès-verbal de la **séance ordinaire du conseil des commissaires** qui s'est tenue à la salle 104 du centre administratif, 771, boulevard Jolliet, Baie-Comeau, le mardi 21 janvier 2014, à compter de 19 h 30.

PRÉSENCES

Mme Diane Arsenault-Lirette	M. Doris Clavette
Mme Ginette Côté	M. Serge Desbiens
Mme Carole Deschênes	Mme Sylvie Dufour
Mme Nadine Gagné	M. Marc Gauthier
Mme Louise Hovington	M. Claude Lavoie
M. Michel Lévesque	Mme Kathya Maloney
Mme Reina Savoie-Jourdain	M. Dominique Tremblay
Mme Gladys Tremblay	Mme Marie-France Tremblay
M. Normand Tremblay	

M. Alain Ouellet, directeur général
Mme Suzie Roy, directrice, services informatiques
Mme Manon Couturier, directrice, services éducatifs
Mme Nadine Desrosiers, directrice des ressources humaines et matérielles
Mme Chantal Giguère, secrétaire générale et responsable du transport
Mme Chantal Gagnon, directrice des ressources financières
Mme Lisette Marin, secrétaire
Mme Patricia Lavoie, agente aux communications

ABSENCES

M. Bernard Girard
Mme Nicole D. Larouche

1. Ouverture de la réunion

La présidente, Mme Ginette Côté, procède à l'ouverture de l'assemblée, à la vérification des présences et souhaite la bienvenue à tous les membres ainsi qu'au public présent, il est alors 19 h 31.

2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 19 novembre 2013

Les membres du conseil des commissaires ont pris connaissance, avant la présente séance, du procès-verbal de la séance ordinaire du 19 novembre 2013.

C-13-044

Mme Carole Deschênes propose et il est résolu unanimement que le procès-verbal de la séance ordinaire du 19 novembre 2013 soit adopté tel que rédigé.

3. Inscription des questions diverses

13.1 Appui Coalition aluminium Manicouagan

4. Acceptation de l'ordre du jour

Les membres du conseil des commissaires ont pris connaissance, avant la présente assemblée, de l'ordre du jour de cette séance ordinaire.

C-13-045

EN CONSÉQUENCE, Mme Diane Arsenault-Lirette propose et il est résolu à l'unanimité :

QUE le point 12.1 soit traité au début de la rencontre ;

QUE l'ordre du jour soit adopté en laissant le point des questions diverses ouvert ;

QUE l'ordre du jour soit le suivant :

ORDRE DU JOUR**1. Ouverture de la réunion****2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 19 novembre 2013****3. INSCRIPTION DES QUESTIONS DIVERSES****4. Acceptation de l'ordre du jour****5. SERVICES ÉDUCATIFS**

5.1 Critères d'admission 2014-2015 primaire

5.2 Critères d'admission 2014-2015 secondaire

6. SERVICES DES RESSOURCES HUMAINES

6.1 _____

7. SERVICES INFORMATIQUES

7.1 Demande de la compagnie Rogers

8. SERVICES DES RESSOURCES FINANCIÈRES

8.1 _____

9. SERVICES DES RESSOURCES MATÉRIELLES

9.1 Dépassement 10 % Polyvalente des Rivières

10. SERVICE DU TRANSPORT

10.1 _____

11. SECRETARIAT GÉNÉRAL

11.1 _____

12. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

12.1 École Père-Duclos – Maintien/fermeture

12.2 Rapport annuel 2012-2013

12.3 Transport scolaire - Jean-Paul II

13. Questions diverses

13.1 Appui Coalition aluminium Manicouagan

14. Période de questions**15. Levée de l'assemblée****12. ADMINISTRATION GÉNÉRALE****12.1 École Père-Duclos – Maintien/fermeture**

La présidente, Mme Ginette Côté, souligne que l'analyse du dossier a fait l'objet d'un comité de travail préalablement à la présente rencontre. Lors de cette séance de travail, le mot du président du comité de suivi et du conseil d'établissement de l'école Père-Duclos a été présenté aux commissaires de même que le bilan des activités du comité de suivi.

Aux termes des discussions, les commissaires se positionnent de la façon suivante :

CONSIDÉRANT les travaux du comité de suivi entrepris depuis février 2013;

CONSIDÉRANT la volonté des parents de s'impliquer activement dans la vie participative de l'école;

CONSIDÉRANT la mise en place de divers moyens visant à soutenir l'enseignement dans un contexte de classes à multiniveaux (achats d'ipads, présence à temps partiel d'une éducatrice, etc.);

CONSIDÉRANT les démarches ayant mené à l'ouverture d'un service de garde en milieu scolaire pour l'année 2013-2014;

CONSIDÉRANT l'entente protocolaire intervenue en juin 2013 entre la Municipalité et la commission scolaire visant à permettre une utilisation optimale des infrastructures de l'école par la communauté et ainsi intensifier le sentiment d'appartenance au milieu;

CONSIDÉRANT que le nombre d'élèves est légèrement en hausse par rapport à 2009 et qu'une hausse des inscriptions est prévisible pour les années à venir;

CONSIDÉRANT qu'un délai s'avère nécessaire pour faire connaître le service de garde dans la communauté et ainsi, augmenter le nombre d'élèves inscrits au service;

CONSIDÉRANT que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport a décidé de verser, pour l'année 2013-2014, une compensation à notre commission scolaire pour le maintien des petites écoles (moins de 25 élèves) si les deux critères suivants sont réunis:

- Services d'enseignement à trois niveaux et plus;
- École voisine la plus près à 20 km et plus;

CONSIDÉRANT que le MELS poursuit ses travaux en vue de la présentation des prochaines règles budgétaires et l'ajout d'une aide financière pour les écoles répondant aux critères susmentionnés pour l'année scolaire 2014-2015;

CONSIDÉRANT que l'école Père-Duclos répond aux critères émis par le Ministère;

C-13-046

M. Doris Clavette propose et il est résolu unanimement :

QUE l'école Père-Duclos à Franquelin soit maintenue ouverte pour la prochaine année scolaire, soit 2014-2015 et également pour l'année scolaire 2015-2016 si le MELS confirme la récurrence de l'allocation dans les règles budgétaires;

QUE le service de garde en milieu scolaire soit maintenu pour l'année 2014-2015 et l'année 2015-2016 le cas échéant, si un nombre minimal de 6 élèves y fréquentent de façon régulière à cinq jours par semaine ou qu'un organisme, via une entente, supporte financièrement le projet;

QUE le processus d'analyse en vue d'une fermeture d'établissement prévu à la Politique de maintien ou de fermeture d'école soit suspendu pour ladite année scolaire ou lesdites années scolaires le cas échéant;

QUE le scénario du transfert des élèves de 3^e cycle soit analysé en lien avec la réussite éducative des élèves;

QUE le comité de suivi poursuive ses travaux et qu'il, à la suite de l'analyse du nombre d'inscriptions d'élèves et des perspectives de réussite de ceux-ci, fasse une recommandation, à la séance de janvier 2015 ou de janvier 2016, selon le cas, du conseil des commissaires, quant au maintien ou à la fermeture de l'école Père-Duclos pour l'année scolaire 2015-2016 ou 2016-2017.

M. Michel Lévesque s'abstient de voter étant donné son conflit de rôle.

5. SERVICES ÉDUCATIFS

5.1 Critères d'admission 2014-2015 primaire

Mme Manon Couturier, directrice des services éducatifs, présente les critères d'admission et d'inscription pour le préscolaire et le primaire pour l'année 2014-2015.

CONSIDÉRANT la consultation faite auprès des différentes instances ;

C-13-047

Mme Sylvie Dufour propose et il est résolu à l'unanimité d'accepter les critères d'admission et d'inscription pour le préscolaire et le primaire pour l'année 2014-2015 tels que présentés.

5.2 Critères d'admission 2014-2015 secondaire

Mme Manon Couturier, directrice des services éducatifs, présente les critères d'admission et d'inscription pour le secondaire pour l'année 2014-2015.

CONSIDÉRANT la consultation faite auprès des différentes instances ;

C-13-048

Mme Gladys Tremblay propose et il est résolu unanimement d'accepter les critères d'admission et d'inscription pour le secondaire pour l'année 2014-2015 tels que présentés.

6. SERVICES DES RESSOURCES HUMAINES

Aucun sujet n'est inscrit à l'ordre du jour.

7. SERVICES INFORMATIQUES

7.1 Demande de la compagnie Rogers

M. Dominique Tremblay se retire étant donné son conflit d'intérêts.

Mme Suzie Roy, directrice des services informatiques, présente une correspondance qui a été adressée aux partenaires à la suite de la demande de la Compagnie Rogers pour l'obtention d'une paire de fibres pour permettre le fonctionnement de leur réseau entre Baie-Comeau et Baie-Trinité.

Les démarches entamées respectent l'encadrement de la convention de gestion des droits de la fibre optique.

8. SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

Aucun sujet n'est inscrit à l'ordre du jour.

9. SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

9.1 Dépassement 10 % de la Polyvalente des Rivières

Mme Nadine Desrosiers, directrice des ressources humaines et matérielles, informe les membres du conseil que lors des travaux de démolition en vue de l'agrandissement du stationnement, une modification de la coupe d'un mur et une relocalisation de nouvelles portes ont occasionné des travaux supplémentaires.

Le prix initial du coût des travaux était de 76 100 \$. Les travaux supplémentaires ont coûté 17 639,29 \$ pour un montant total de 93 739,29 \$, soit un dépassement de coût de 23 %.

C-13-049

Mme Gladys Tremblay propose et il est résolu unanimement d'accepter la modification au contrat de l'ordre de 23 % pour les travaux supplémentaires à la Polyvalente des Rivières.

10. SERVICE DU TRANSPORT

Aucun sujet n'est inscrit à l'ordre du jour.

11. SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Aucun sujet n'est inscrit à l'ordre du jour.

12. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

12.1 École Père-Duclos – maintien/fermeture

Ce sujet a été traité au début de la rencontre.

12.2 Rapport annuel 2012-2013

Le directeur général, M. Alain Ouellet, présente le rapport annuel qui est maintenant en lien direct avec les cibles à atteindre dans les conventions de gestion et de réussite de nos écoles.

Il reste encore du travail à faire au niveau de certaines matières, mais plusieurs cibles sont déjà atteintes.

12.3 Transport scolaire – Jean-Paul II

Ce point a été discuté au comité de travail qui a eu lieu avant la rencontre et les membres du conseil des commissaires mandatent le directeur général, M. Alain Ouellet, pour s'assurer du suivi dans ce dossier.

13. QUESTIONS DIVERSES

13.1 Appui Coalition Aluminium Manicouagan

La commission scolaire a été sollicitée pour donner son appui à la Coalition aluminium Manicouagan.

CONSIDÉRANT QU' Alcoa a avisé Hydro-Québec, le 28 octobre dernier, qu'elle devra réduire ses obligations contractuelles en matière d'achat d'électricité advenant un maintien de la tarification prévue au 1^{er} janvier 2015;

CONSIDÉRANT QUE le contexte mondial actuel offre de meilleurs tarifs énergétiques pour les alumineries que le tarif L en vigueur au Québec;

CONSIDÉRANT QUE le contexte mondial du marché de l'aluminium réduit la marge de manœuvre des alumineries;

CONSIDÉRANT QUE l'aluminerie de Baie-Comeau est touchée par cette menace de fermeture;

CONSIDÉRANT QUE les conséquences négatives importantes de la perte de 900 emplois directs en Manicouagan mettraient en péril la vitalité de l'économie locale;

CONSIDÉRANT QUE les emplois perdus à Baie-Comeau résulteraient en baisse démographique importante pour le milieu dû à son éloignement des grands centres;

CONSIDÉRANT QUE cette menace crée un climat d'incertitude entraînant un ralentissement économique dans un contexte déjà précaire;

CONSIDÉRANT QUE les travailleurs, la communauté d'affaires et la population de la Manicouagan doivent être rassurés par une démonstration claire que le gouvernement provincial soutient ses régions ressources dans leur développement;

CONSIDÉRANT QUE les intérêts de la Manicouagan doivent être portés à l'attention du gouvernement provincial et des dirigeants d'Alcoa;

CONSIDÉRANT QUE la Coalition aluminium Manicouagan est formée des acteurs du milieu soit : La Chambre de Commerce de Manicouagan, du maire de la Ville de Baie-Comeau, du Syndicat national de l'aluminium de Baie-

Comeau, du Conseil central Côte-Nord CSN, de représentants de la MRC Manicouagan, d'Innovation et développement Manicouagan (CLD) et de la SADC Manicouagan;

CONSIDÉRANT QUE la Coalition aluminium Manicouagan se veut un lieu de mobilisation vers l'objectif commun d'assurer la vitalité de l'économie manicoise par la consolidation de l'aluminerie de Baie-Comeau.

C-13-050 Il est proposé par M. Dominique Tremblay et résolu unanimement que la Commission scolaire de l'Estuaire appuie les démarches de la Coalition aluminium Manicouagan afin d'obtenir un règlement positif et rapide des négociations en cours entre le gouvernement provincial et Alcoa.

14. PÉRIODES DE QUESTIONS

Aucune question de la part des membres.

15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

C-13-051 Mme Sylvie Dufour propose et il est résolu unanimement que l'assemblée soit levée, il est alors 20 h 35.

Présidente

Secrétaire générale